

AVIS AU BARREAU

COUR DU BANC DE LA REINE DU MANITOBA

OBJET : DEMANDES DE RÉVISION JUDICIAIRE (DÉPÔT DE DOCUMENTS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE)

À compter du 2 septembre 2014, dans le cadre d'un projet pilote pour développer davantage l'initiative de dépôt de documents par voie électronique de la cour, la Cour du Banc de la Reine (Division générale) acceptera les demandes de révisions judiciaires par voie électronique. Si un avocat choisit de procéder par voie électronique, il doit communiquer avec M^{me} Kelly Wilson (registraire) afin de discuter des arrangements requis.

DÉLIVRÉ PAR :

Original signé par le juge en chef Joyal
Monsieur le juge en chef Glenn D. Joyal
Cour du Banc de la Reine du Manitoba

DATE : Le 17 juillet 2014